L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 7 JUIN 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 7 JUIN.

LOIS DE 1850.

Les lois passées par la Législature, dans la session de 1850, ont été transmises à l'Etat. Les personnes qui ont droit à un exemplaire, en qualité de membres du Sénat ou de la Chambre, de juges, greffiers, shériffs ou juges de paix, sont invitées à se présenter au bureau de ce journal, où elles en prendront livraison sur leur reçu.

☞ L'Imprimeur d'Etat prévient aussi le public qu'il a reçu du Secrétaire d'Etat l'autorisation de vendre, pour le compte de l'Etat, les lois de 1850, à raison d'une piastre l'exemplaire broché.

Nouvelles d'Europe.

Nos journaux européens apportés par l'*Asia* nous ont été transmis hier par la malle. Nos dates de Paris vont jusqu'au 16 mai.

Le rappel de l'ambassadeur de la République à Londres n'a été su à Paris que le 16 au soir, ce qui explique le silence des feuilles françaises. Mais cet événement n'a plus de gravité, car on verra par les dépêches que nous reproduisons plus loin que la bonne entente, au départ de l'*America*, était à la veille d'être rétablie entre les deux gouvernemens.

Reste une grande question, la réforme électorale. Celle-là est grosse de tempêtes; mais les nouvelles de l'*America* qui sont de sept jours plus récentes que celles de l'*Asia*, nous apprennent que la France est tranquille. Dieu veuille que ce ne soit pas le calme précurseur de l'orage!

ARRIVÉE DE L'AMERICA.

Des dépêches reçues à Mobile mardi dernier annoncent l'arrivée à Halifax du steamer *America*. Les nouvelles qu'il apporte paraissent devoir être intéressantes. Le marché aux cotons reste ferme aux dernières côtes. Les ventes de la semaine se sont élevées à 32,000 balles. Les farines avaient légèrement fléchi. On recherche les effets américains. Les provisions commandent des prix très satisfaisans.

Un attentat a été commis sur la personne du roi de Prusse par un sergent d'artillerie qui a déchargé une arme à feu sur Sa Majesté. La balle a traversé le bras du roi. Le sergent a été immédiatement arrêté et conduit en prison.

La Russie a adressé au cabinet de Londres une note très insultante sur les affaires de Grèce.

Tout est tranquille en France. On pense que la bonne entente se rétablira prochainement entre le gouvernement de la République et l'Angleterre.

Les Volontaires de Lopez.—La goëlette *Matilda Jane*, venant de Tampa, est arrivée hier dans notre port avec quelques-uns des volontaires du général Lopez. Voici les noms de quelques officiers qui se trouvaient à bord. Le colonel Wheat, commandant le régiment de la Louisiane; le major Smith, du régiment du Mississipi; les capitaines Foster, Breckenridge, Cuen, Morgan et Davis, attachés au régiment de la Louisiane; les lieutenants Sartin, Foley, Morris et Harris; le quartier-maître Thomas; le commissaire Stoveal, les capitaines Howard et Hare, appartenant à l'état major.

Nous avons annoncé l'autre jour qu'un navire à bord duquel se trouvait une compagnie de soldats espagnols envoyée pour renforcer la garnison de Cardenas avait été forcée de relâcher à Tampa. Le capitaine de la compagnie, señor Lopez, est arrivé à bord du *Matilda Jane*: ses hommes sont restés à Tampa.

CONVENTION DE NASHVILLE.

Nous apprenons par une dépêche télégraphique que la Convention de Nashville s'est organisée le 3 de ce mois. Le juge Wm. L. Sharkey, du Mississipi, a été nommé président et le gouverneur McDonald, de la Georgie, vice-président. Le président a déclaré dans son discours d'ouverture que le but de l'Assemblée était de resserrer et non de relâcher les liens de l'Union.

Les membres de la Convention paraissent en général hostiles à tout compromis, mais le président est en faveur du compromis de M. Clay. La séance du lendemain 4 a été remplie par une longue délibération sur la manière de compter les suffrages. Il a été décidé que chaque Etat aurait droit à un vote.

Voici les Etats qui sont représentés à la Convention: l'Alabama, l'Arkansas, la Floride, la Georgie, le Mississipi, la Caroline du Sud, le Texas, le Tennessee et la Virginie.

RECENSEMENT DE 1850.

Le bill de recensement decennal a été voté par le Congrès et sera sans doute mis bientôt à exécution. Il remplit les déplorables lacunes qui existaient jusqu'à ce moment et répond complètement au vœu du pays. Le recensement de 1850 ne sera pas, comme celui de 1840, une simple énumération du nombre des habitans de chaque Etat; ce sera un travail complet sur les progrès de l'industrie, des arts, de l'agriculture, du commerce, des sciences, des manufactures, de l'émigration et de la population. Il s'y trouvera des statistiques dont l'utilité est si grande et que l'on avait cru pouvoir jusqu'aujourd'hui se dispenser de soumettre au public. La loi de 1850 énumère tous les points sur lesquels devra se porter l'attention des commissaires et nous devons convenir qu'elle n'a presque rien oublié. Si ceux qui sont chargés d'exécuter cet important travail répondent à la confiance qui a été mise en eux, le pays ne tardera pas à être éclairé sur sa véritable situation et sur l'avenir industriel et commercial qui lui est réservé.

Le bill de recensement a six sections. La première section porte qu'il sera fait un relevé de toute la population libre. Le nom de chaque habitant ainsi que le lieu de sa résidence au 1er juin, l'âge, la profession ou le métier, le lieu de naissance, la quantité de blanc ou de noir, etc., doivent être indiqués. Les commissaires établiront également si l'habitant est célibataire ou marié, s'il se livre à la mendicité ou s'il est frappé d'une peine infamante, s'il sait lire, s'il est fou ou idiot, s'il a plus de vingt ans, etc.

La section 2 a rapport aux esclaves fugitifs ou non, à leurs maîtres, à leur âge, à leur sexe, au nombre des affranchis, &c, &c.

La section 3 est relatif aux produits de l'agriculture, aux directeurs de plantations, aux acres, aux terres mises en culture, à la valeur des habitations et des ustensiles aratoires, au nombre des chevaux, mulets, ânes, bœufs, vaches, &c.

La section 4 est consacrée à l'énumération des différentes branches d'industrie; la section 5 à la statistique en général; la section 6 à la mortalité, en distinguant par classes suivant l'âge, le sexe et la condition sociale.

Incendie.—Hier soir, à 7 heures et demie, le feu s'est déclaré au second étage d'une maison à l'encoignure des rues Gravier et Levée, dont le rez-de-chaussée était occupé par M. Bachino, qui y tenait un café, et le haut par M. Baile, marchand de cigares. Toute la maison a été consumée: on estime la perte à $15,000.

Incendie à Lafayette.—Un incendie a éclaté mercredi soir dans l'Avenue de Washington, à Lafayette, et a consumé sept maisons en bois.

Théâtre des Variétés.—La représentation de ce soir est au bénéfice de M. Calder, l'excellent contrôleur du Théâtre des Variétés. La juste popularité dont il jouit et le tact parfait avec lequel il a composé le programme de la soirée lui vaudront une magnifique chambrée.

Bénéfice de Mme Macallister.—M. Macallister n'a obtenu qu'un demi-succès au Théâtre d'Orléans. Soit indifférence soit crainte de la chaleur, le public n'a pas montré un très grand empressement à se porter aux représentations du célèbre nécromancier. Le public, qui n'a pas toujours raison, a eu décidément tort cette fois, car il eût battu des mains aux tours merveilleux de l'escamoteur. M. Macallister est passé-maître dans l'art de la prestidigitation, et à le voir accomplir ses miracles sur la scène on serait tenté de le proclamer sorcier. Mme Macallister, il faut en convenir, seconde admirablement son partner; s'il y a eu parfois de bonnes chambrées, nous croyons pouvoir assurer qu'elle n'y a pas peu contribué. Aujourd'hui elle adresse un premier et dernier appel à ceux qui l'ont déjà applaudie comme à ceux qui ont résisté jusqu'ici aux séductions de l'affiche: elle les convie à son bénéfice qui aura lieu ce soir. Que chacun se fasse un devoir d'assister à cette représentation; qu'on y amène surtout les enfans. Le programme promet un spectacle qui fera époque dans les annales de la sorcellerie honnête et permise.

Steamer Ohio.—Le steamer *Ohio*, parti de New-York pour la Nlle-Orléans avec les malles destinées à la Californie, a touché à Charleston le 31 mai.

Deuxième Cour de District.—Le jury s'est prononcé hier dans l'affaire de John Duggan contre la Municipalité No 2. Le demandeur réclamait des dommages de la Corporation qui après lui avoir accordé le privilège d'établir un ferry avait jugé convenable de le lui retirer. Le jury a accordé $3,000 de dommages à M. Duggan.

Police.—James McCabe a comparu hier devant le recorder de la 2de municipalité pour répondre à une accusation de vol: Ce magistrat l'a envoyé devant la 1re cour de district. Henry Morris *dit Monroe* a été envoyé pour le même délit devant le même tribunal.

Récoltes.—Les nouvelles que nous continuons à recevoir de l'Alabama sont peu favorables aux récoltes. Les espérances que les planteurs avaient fondées sur le retour des chaleurs ont été déçues. L'ardeur du soleil compliquée de la présence d'insectes voraces a non seulement arrêté la végétation des plantes mais les a en plusieurs endroits complètement détruites. De fortes pluies sont venues, il est vrai, chasser les insectes, mais elles ont ajouté au mal en mettant à nu les racines des cotonniers. Somme toute, les planteurs sont encore plus maltraités cette année qu'ils ne l'ont été l'année dernière et la récolte de 1850 sera au moins aussi pauvre que celle de 1849.

Arrivage de Chagres.—Le steamer *Cherokee* est arrivé à New-York le 5 de ce mois, venant de Chagres. Des nouvelles de San Francisco jusqu'au 1er mai ont été reçues par cet arrivage.

Le *Cherokee* avait à bord cent cinquante mille piastres de poudre d'or.

Le journal *Alta California* annonce que trois steamers partis dernièrement de San Francisco pour les Etats-Unis emportaient trois millions et demi en poudre d'or.

Les travaux sont poussés avec une grande rigueur dans toutes les mines et l'or afflue à San Francisco.

M. Thomas, ancien *mate* du steamer *Crescent City*, a été tué le 1er mai par un aubergiste.

Fuites d'esclaves.—Les abolitionistes sont à l'œuvre à Washington. Le 30 du mois dernier, ils ont favorisé la fuite de trois esclaves appartenant à M. Colcock, représentant de la Caroline du Sud.

FRANCE.
LA LOI ELECTORALE.

Les pétitions contre la loi qui substitue le suffrage restreint au suffrage universel, commencent, dit la *Presse*, à affluer à l'Assemblée législative. Aujourd'hui, dès le début de la séance, plusieurs représentans ont déposé sur le bureau du président les premières protestations qui se sont spontanément produites dans ce grand mouvement dont l'impulsion va bientôt entraîner, rallier la France entière à la défense légale et constitutionnelle de ses droits. Que demain, après-demain, tous les jours, avant et pendant la discussion de cette loi funeste, chaque citoyen proteste! Que cet avertissement solennel s'élève de toutes les consciences comme le cri d'alarme, au seuil des guerres civiles imprudemment et criminellement provoquées! Que la majorité électorale arrête et retienne la majorité parlementaire sur la pente fatale des usurpations! Plus il y aura de signatures au bas de ces pétitions, moins il y aura de chances de bataille. Qui sait? peut-être que la goutte d'encre avec laquelle chaque électeur écrira son nom, nous sauvera du flot de sang dans lequel la liberté serait infailliblement submergée!

—On lit dans l'*Evénement*:

"Voici les nouvelles modifications apportées par la commission au projet portant révision de la loi électorale:

"Elle a admis qu'il ne serait pas nécessaire d'avoir eu son domicile dans la même commune pendant trois années; mais qu'il suffira qu'on ait habité le canton pendant ce laps de temps, même chez différens maîtres.

"L'amendement de M. Dabeaux a été adopté. Cet amendement ne permet pas d'inscrire sur les listes électorales les individus qui, par application de l'article 8 de la loi du 17 mai 1819 et de l'article 3 du décret du 11 août 1848, auraient été condamnés pour outrages à la morale publique et religieuse ou aux bonnes mœurs, et pour attaques contre le principe de la propriété et les droits de la famille.

"La commission a repoussé la disposition portant que la majorité absolue sera nécessaire au premier tour de scrutin pour être nommé représentant du peuple. Elle a maintenu le système de la majorité relative; néanmoins, nul ne pourra être élu s'il n'a réuni un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits.

"Plusieurs membres avaient proposé une pénalité contre les électeurs inscrits qui s'abstiendraient de voter; mais la commission a repoussé ce système.

"M. Léon Faucher déposera son rapport vendredi prochain. La discussion sera à l'ordre du jour de lundi."

—On lit dans la *Patrie*:

"Le journal la *Démocratie pacifique* a été saisi aujourd'hui à la poste et dans ses bureaux, à raison de la publication d'un article intitulé: *La Voie légale*, et sous la double inculpation d'attaque contre les droits et l'autorité de l'Assemblée nationale et de provocations à la désobéissance aux lois.

"Des poursuites sont dirigées contre le même journal et sous la même inculpation, à raison de la publication d'un article intitulé: *Un démocrate de province à ses frères à Paris*, et qui a paru dans le numéro du 12 mai."

EFFET DE LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE.

Il ressort d'un tableau publié par le NATIONAL que le nombre des individus inscrits au rôle de la contribution personnelle est inférieur de 3,619,000 à celui des citoyens en possession du droit de suffrage aux termes de la loi en vigueur. Mais il y a à retrancher des listes de la contribution personnelle beaucoup de contribuables qui ne peuvent pas prendre part au scrutin.

Sans s'exposer au reproche d'exagération, on peut supposer que ces divers retranchemens réduiraient d'un cinquième ou 20 0/0 la liste des individus actuellement enregistrés. A ce compte, le nombre des contribuables aptes à exercer leur droit électoral serait, en réalité, non pas de 6 millions, comme pourrait le faire supposer la liste donnée plus haut, mais seulement de 4,900,000.

"On arriverait, en définitive, à ce résultat:

"Electeurs actuellement inscrits,	9,600,000
"Taxes personnelles payées par des citoyens ayant la capacité électorale	4,800,000
"Victimes de la loi nouvelle	4,800,000

NOUVELLES DIVERSES.

—On écrit de Toulon, le 11:

"Le bâtiment à vapeur la *Salamandre*, qui avait été envoyé en mission particulière, est rentré hier. Ce steamer vient de Naples, d'où il est parti le 6, ayant laissé sur les lieux l'escadre de la Méditerranée.

"La *Salamandre* a apporté des dépêches de M. le vice-amiral Parseval-Deschênes, commandant l'escadre de la Méditerranée.

"La frégate la *Pandore* a reçu l'ordre d'aller rallier l'escadre de la Méditerranée à Naples.

"On attend d'un moment à l'autre M. Charles Dupin, qui fait partie de la sous-commission d'enquête.

"Le bruit est généralement répandu que l'escadre anglaise, en quittant les parages de la Grèce où tout est terminé, se dirigera vers les côtes d'Italie. L'Angleterre a des affaires à régler avec Naples et la Toscane.

"L'apparition de l'escadre française sur les côtes de la Toscane peut donner lieu à de graves complications, ce pays étant occupé militairement, comme on sait, par les Autrichiens.

"Nous verrons quelle sera l'attitude de l'escadre française au milieu de ces complications."

—M. le général Gémeau, qui va remplacer à Rome le général Baraguay-d'Hilliers, commandant en chef des troupes d'occupation, s'est embarqué sur le *Lougsor*, le 11, à Marseille.

—La corvette l'*Embuscade*, arrivée récemment des Antilles à Rochefort, vient de perdre son commandant, M. Menard, capitaine de frégate. Cet officier est mort à la suite d'une attaque d'apoplexie.

EXPLOSION D'UNE MINE A ALGER.

Un effroyable malheur a signalé à Alger la fête du 4 mai.

Ce jour a été fixé par l'entreprise des transports du génie et des travaux hydrauliques pour l'explosion d'une mine dans les carrières de Bab el-Oued.

Les effets de l'explosion ont été désastreux. Huit personnes tuées et une vingtaine de blessées, tel est, d'après les premiers rapports, le bilan de cette triste journée.

Voici la version de l'*Atlas*:

"A huit heures trois quarts, une détonation annonce que le feu vient d'être mis à la mèche. Des groupes, placés à quelque distance de la mine, sont invités à s'écarter, et se portent en courant sur un tertre latéral, où se trouvaient les directeurs et les ingénieurs.

"Sept à huit minutes après, on voit, par l'orifice de la mine, s'échapper, successivement, et à de courts intervalles, des bouffées de fumée blanche, accompagnées d'un grand nombre de détonations intérieures.

"Tout à coup, il était neuf heures, l'explosion se déclare. On aperçoit un gros nuage s'élancer et s'étendre sur la tête des spectateurs. Au premier moment, on s'imagine que ce nuage n'est formé que d'une épaisse fumée; hélas! c'était autre chose que de la fumée, c'étaient des moellons, des pierres de toute dimension, d'énormes blocs qui pleuvaient sur la multitude, comme de la mitraille lancée par un énorme obus.

"Aux cris de détresse poussés de tous côtés, aux mouvemens instantanés et aux convulsions de la foule qui cherchait à fuir dans tous les sens, on la pressenti immédiatement les désastres qui allaient s'ensuivre, et que peu d'instans après on constatait sur tous les points.

"Têtes, bras et jambes cassés et broyés, blessures de toute sorte, blessures mortelles, morts immédiates.... Notre cœur se serre, et notre plume se refuse à décrire un spectacle si déchirant.

"Si affreuse pourtant que soit cette catastrophe, si profonde que soit notre douleur, nous en sommes réduits à nous féliciter qu'il n'y ait pas plus de désastres à déplorer.

"La mine, cause du sinistre, était établie au Bab el Oued, carrière du génie, au-delà de la cité Bugeaud.

"Une galerie horizontale de 12 mètres de profondeur, creusée au centre du bloc qu'il s'agissait de faire éclater, aboutissait à une autre galerie parallèle au front de la carrière.

"Cette seconde galerie, de 14 mètres de longueur, reliait les deux poches destinées à contenir la poudre.

"Une de ces deux poches avait reçu 2,400 kil.; l'autre, 1,600 kil. de poudre.

"La poudre une fois logée dans les deux poches, la première et la seconde galerie (cette dernière dans son tiers inférieur seulement,) avaient été fortement maçonnées en moellons et au plâtre blanc, sur une épaisseur considérable.

"Cette maçonnerie, terminée depuis plusieurs jours, était parfaitement sèche.

"Le feu ayant été communiqué aux poches contenant les 4,000 kilogrammes de poudre, comment la mine a-t-elle fait explosion à la manière d'un obusier chargé à mitraille jusqu'à la gueule, au lieu de se borner à rompre la cohésion de l'immense bloc qu'elle était destinée à soulever seulement?

"Nous ne pouvons donner sur ce problème que des conjectures.

"D'après des personnes compétentes en pareille matière, l'excès d'explosion devait être attribué au défaut d'homogénéité de la pierre. Dans cette hypothèse, la puissance de la poudre aurait agi sur une surface de la carrière moindre qu'on ne l'avait prévu, et la résistance opposée par le roc l'aurait ainsi refoulée et forcée à se faire jour par la galerie. Ceci explique comment le terrain à gauche de la carrière, du côté de la poudrière, s'est trouvé abrité contre l'explosion, dont les effets se sont fait sentir sur tout le terrain qui se trouvait dans la direction de la première galerie.

"C'est, en effet, sur la briqueterie du génie, sur le petit aqueduc inférieur et sur l'ancien cimetière que les projectiles sont tombés en masses compactes. La portion de rocher qui a offert le moins de résistance était comprise entre deux délits presque perpendiculaires et convergeant vers la base. Une plus grande quantité de poudre aurait, dit-on, évité tout accident, parce que l'effet de l'explosion eût été instantané."

ALGERIE.

Le *Moniteur algérien* donne les nouvelles suivantes:

"On écrit de Tlemcen que l'approche d'un camp marocain nombreux, composé en partie de troupes régulières, et avec lequel le caïd Si-Ali-el-Guennaoui vient prendre encore une fois le commandement d'Ouchda et du pays qui relève de cette ville, jette une certaine inquiétude chez nos tribus de la frontière. Comme toujours en pareil cas, les bruits de guerre sainte se propagent et le fanatisme se réveille. Rien, cependant, ne peut faire prévoir la rupture de la paix entre la France et le Maroc. La venue d'une armée marocaine à Ouchda s'explique très naturellement par les événemens récemment accomplis sous les murs de cette ville, et dont le public n'a sans doute pas perdu le souvenir.

"Les troupes de la division d'Oran sont disponibles; la frontière sera surveillée et protégée autant que cela deviendrait nécessaire.—Pendant la dernière lutte entre les Angads et les Beni-Snassen, l'un et l'autre parti ont respecté notre territoire; on peut espérer qu'il en sera de même par le représentant officiel d'un souverain allié, et que les appréhensions actuelles s'évanouiront complètement.

"Dans la province de Constantine, les opérations annoncées sont en cours d'exécution.

"Aujourd'hui même, M. le général de Barral a dû partir de Setif avec environ 4,500 hommes pour s'avancer vers Bougie, en traversant le pays des Reboulas, Beni-Ourtilan et autres tribus qui n'ont pas encore franchement reconnu l'autorité de la France et sont plus ou moins compromises dans le complot qui, à la fin de mars dernier, faillit coûter la vie aux officiers des bureaux arabes de Sétif et de Bougie.—Ces tribus et toutes celles que doit visiter la colonne dans le Sahel de Bougie annonçaient des dispositions pacifiques, ainsi que nous le disions le 20 avril.—Cependant, divers renseignemens reçus depuis lors, et en dernier lieu d'Aumale, donnent à penser que M. le général de Barral n'accomplira point sans combat la mission qui lui est confiée.

"Le nombre et la composition de ses troupes excluent d'ailleurs toute inquiétude, et l'on peut attendre l'événement avec confiance.

"M. le général de Saint-Arnaud a dû partir de Bathna le 3 mai, pour rejoindre, à Aïn-Guenchela (120 kil. E. de Bathna), le 6 mai, deux bataillons déjà rendus en ce lieu, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Espinasse, du 20e de ligne, et occupés à la construction d'un poste provisoire destiné à servir de dépôt de vivres pendant les opérations. M. le colonel Eynard sera arrivé le même jour avec une colonne de deux bataillons sortie de Bone le 25 avril et avec laquelle il aura déjà visité une partie des tribus de la frontière de Tunis.

"Les Nemenchas et les autres tribus viennent au-devant des colonnes; on a tout espoir d'obtenir pacifiquement le résultat en vue duquel a été entreprise la longue tournée du général commandant la province de Constantine.

"Un sujet de préoccupation plus grave que ces opérations militaires nous est inspiré par les renseignemens recueillis de toutes parts sur la situation des récoltes. Sauf quelques contrées montagneuses et autres où des orages accidentels ont arrosé des terrioires malheureusement trop rares et trop restreints, la sécheresse a désolé presque uniformément les trois provinces.—On écrit de Bathna, comme d'Orléansville, comme de Tlemcen, qu'on ne récoltera ni fourrages, ni céréales.

"Les hommes et les animaux manqueront également de subsistance. L'Algérie depuis 1830 n'a point vu une si mauvaise année. Le commerce algérien pourra trouver dans cette situation l'occasion de grands services à rendre aux populations arabes, en même temps que de bénéfices à réaliser, faible compensation au grave échec essuyé par l'agriculture et aux affreuses misères inévitables pour les indigènes!"

GRECE.

On lit dans le *Times*:

"Athènes, 2 mai.

"J'écris par le vapeur de guerre français le *Solon*, arrivé ici le 30 avril avec des dépêches du ministre des affaires étrangères à Paris pour le baron Gros. Ces dépêches contiennent une copie de la convention passée à Londres, le 19 avril, entre le vicomte Palmerston, M. le baron Brunow et M. Drouin de l'Huys. Le correspondant donne un extrait de ce traité.

"Le 28, assez tard, on a reçu une lettre de M. Wyse, r'ouvrant les négociations diplomatiques avec le gouvernement grec. Le même jour, les navires marchands grecs et les bâtimens de guerre saisis par l'amiral Parker furent mis en liberté.

M. Wyse a aussi reçu, par le bateau à vapeur français du 28, des dépêches du vicomte Palmerston, approuvant en tout point la conduite du ministre britannique, et ne faisant aucune mention de la convention en question, annoncée le 24 par le gouvernement français à M. Gros, qui en reçut le 30, une copie officielle, accompagnée des instructions nécessaires.

"Le messager de la reine, que lord Palmerston avait promis aux ambassadeurs de France et de Russie d'envoyer à M. Wyse, après la conclusion de la convention, est arrivé ce matin à Athènes. Il avait reçu l'ordre de passer par Berlin et Vienne, où il devait remettre des dépêches, et de continuer sa route pour la Grèce par le paquebot de Trieste. Il a donc accompli le voyage en quatorze jours, avec des dépêches plus fraîches d'un jour que celles apportées par le vapeur français, arrivé le 30 au Pyrée.

"Le messager de la reine a aussi apporté au baron Gros une lettre annonçant seulement que, ce même jour, lord Palmerston envoyait à M. Wyse une copie de la convention et des documens qui s'y rattachent, ainsi que des instructions pour la conduite du représentant de S. M. en Grèce.

"Depuis le 28, M. Wyse n'a reçu aucune communication, ni du gouvernement grec, ni d'aucun membre du corps diplomatique.

"Le 29 avril, M. Wyse, accompagné de sa suite, est retourné à Athènes et a repris sa résidence à la légation britannique."

Voici le texte de la convention conclue entre lord Palmerston et M. Drouin de l'Huys, pour l'arrangement de l'affaire grecque:

"Le gouvernement de S. M. B. et le gouvernement de S. M. hellénique étant engagés dans un différend résultant de certaines réclamations pour pertes et injures soutenues par des sujets anglais et ioniens en Grèce, spécifiées à la note du ministère de S. M. B. du 17 janvier 1850, et le gouvernement français ayant offert ses bons offices, acceptés des deux côtés par M. Wyse et M. Londos, nommés plénipotentiaires à cet effet, ceux-ci s'étant réunis au Pyrée, à la personne de M. Louis Gros, plénipotentiaire français, sont convenus que les dites réclamations dûment examinées, seront réglées par un arrangement à l'amiable, aux conditions ci-après:

"1o Il est convenu que la somme de 8,500 liv. sterl., destinée à liquider les demandes et indemnités ci-dessus, sera placée immédiatement par le gouvernement grec entre les mains du ministre anglais à Athènes, pour être par lui distribuée aux divers réclamans.

"2o Après paiement de ladite somme par le gouvernement grec, les vaisseaux marchands grecs précédemment détenus par les croiseurs anglais seront immédiatement rendus.

"3o Le gouvernement de S. M. B. s'étant plaint de l'arrestation d'un officier de la marine royale et de matelots de l'équipage du bâtiment de guerre le *Fantôme*, et le gouvernement grec désirant témoigner son regret du malentendu qui a causé cette arrestation, il est convenu qu'il sera réputé avoir été satisfait à cette plainte par le moyen d'une lettre que le ministre des affaires étrangères de la Grèce adressera, pour cet objet, au ministre de l'Angleterre.

4o Après la réception de cette lettre les vaisseaux grecs, provisoirement retenus, seront immédiatement rendus.

5o Grace aux conditions ci-dessus, toutes les créances spécifiées dans la note du 17 janvier, dans le préambule de la présente déclaration sont déclarées éteintes, à l'exception de celle de M. Pacifico, pour la perte de certains documens relatifs à des dettes qu'il avait à faire valoir contre le gouvernement portugais.

"Cette partie étant de nature à motiver une enquête ultérieure, deux arbitres et un sur-arbitre seront nommés aussitôt que possible par MM. Gros, Wyse et Londos, à l'effet de faire ces enquêtes. Le gouvernement hellénique s'engage à payer à M. Pacifico une juste indemnité, s'il résulte de ces enquêtes que le gouvernement portugais admet le principe de ces réclamations, et ne refuse le paiement que parce que M. Pacifico ne peut pas produire les titres enlevés ou détruits quand sa maison a été pillée.

"6o Les conditions contenues dans cet article seront mises à exécution immédiatement après la signature de la présente convention sans attendre une ratification.

"7o Les réclamations relatives à l'emprunt garanti par les trois puissances et aux îles de Sapienza et de Cervi ne sont pas comprises dans le présent arrangement."

—On écrit de Smyrne, le 18 avril, au *Lloyd* autrichien:

"Depuis quinze jours, la consternation règne dans notre ville. De violentes secousses de tremblement de terre répandent les plus vives alarmes parmi les habitans. Quiconque a le moyen de s'enfuir se hâte de le faire. La crainte d'être d'un moment à l'autre enseveli tout entier sous les décombres, et malgré l'intempérie de la saison, des milliers de personnes campent dans les jardins ou cherchent un refuge à bord des navires qui se trouvent en rade.

"Quoique, jusqu'ici, la frayeur ait été plus grande que les dégâts causés par les secousses, je vous écris cependant sous le coup de la terreur que ce phénomène effrayant produit. Il faut en avoir été témoin pour se faire une idée de ce qu'il y a d'effrayant dans ces convulsions de la nature. Les secousses, qui se succèdent à peu d'intervalles, sont précédées d'un vent tiède, qui semble sortir de dessous terre, et qui enfonce, avec un fracas semblable à celui du tonnerre, les portes et les fenêtres, brise les meubles, lézarde les murs les plus solides et ébranle les voûtes les plus épaisses.

"Il faut avoir vu comme ces secousses se répètent depuis quinze jours d'heure en heure surtout pendant la nuit, pour comprendre combien est fondée la frayeur de la population.

"Jusqu'à présent, il n'y a que l'église grecque, le collège arménien, l'hôtel du consul d'Autriche et quelques mosquées qui aient été fortement endommagés. Dans le reste de la ville, les dégâts se bornent aux murs et toitures lézardés de plusieurs habitations qui menacent de s'écrouler.

"Dans toutes les églises on fait des prières pour implorer de la Providence la fin de ce fléau, qui met le comble aux malheurs qui ont déjà atteint la ville. Ces secousses sont ressenties aussi dans tout l'Archipel, jusqu'à l'extrême frontière de la Caramanie.

"Dans le port neuf, une partie de la citadelle a été renversée; à Nymphis, petite ville à quatre lieues de Smyrne, la montagne s'est fendue et d'énormes masses de rocs ont entraîné dans leur chute des arbres séculaires jusqu'au milieu de la ville; le fleuve est sorti de son lit et l'eau a pris un goût saumâtre. Toutes les montagnes qui entourent la baie sont crevassées dans toutes les directions."

ALLEMAGNE.

Prusse.—On écrit de Berlin, 9 mai au soir.

"Je puis vous communiquer de bonne source que la protestation de la Prusse contre les prétentions de l'Autriche à la présidence de la représentation de la conférence, a été mise le 4 de ce mois. La Prusse y déclare que les anciens droits de présidence de l'Autriche ont été également abolis par l'abolition de la diète germanique elle-même, et que la convocation des membres de la confédération, à Francfort, sous la condition de la *préclusion* ou de tout autre dommage pour ceux qui n'y paraîtront pas, est nulle.

"Les Etats qui seront représentés à Francfort ne peuvent donc se consentir sur des mesures à prendre que pour leur propre compte, et ne peuvent adopter une décision au nom de toute la Confédération.

"On ajoute, également de bonne source, que le cabinet de Berlin est résolu d'établir immédiatement le gouvernement de l'Union. La question de savoir si la constitution de l'Union peut être considérée comme arrêtée est encore à discuter. Il n'est pas encore décidé non plus de quelle manière l'Union prendra part à la réorganisation de la Confédération allemande."

"10 mai.

"Dans la réunion d'hier des princes de l'Union, le roi a exprimé, dans un vigoureux discours, le meilleur espoir pour le succès de l'Etat fédératif. Le grand-duc de Bade a répondu au nom des princes, et a exprimé de la reconnaissance pour le passé et de la confiance pour l'avenir.

"Dans la séance d'aujourd'hui, la Prusse doit faire des propositions décisives pour la constitution de l'Union.

"De tous cotés on fait l'éloge du discours prononcé hier par le roi dans la réunion intime des princes, discours qui a produit sur ces derniers la plus heureuse impression. C'est d'une manière aussi cordiale que spirituelle que Frédéric-Guillaume, qui rappelait à l'Assemblée nationale 'qu'il y avait encore des princes en Allemagne,' a témoigné à ces princes la confiance de la réussite de l'Union, et la foi par leur adresser la question de savoir "si, malgré les dangers, que d'ailleurs il ne connaît pas comme très grands, ils veulent continuer de le seconder fidèlement, invariablement." Le roi veut attendre la réponse à cette question jusqu'à la fin des négociations officielles.

"Le grand-duc de Bade, répondant au nom de tous les princes, a exprimé leur reconnaissance de tout ce que la Prusse a fait pour l'Allemagne, et leur confiance en tout ce qu'elle fera encore à l'avenir. Au dîner, servi dans le salon blanc, et qui réunissait 500 convives, le roi a porté un toast à ses augustes hôtes, et le prince électeur de Hesse au roi.

"Aujourd'hui commencent d'après un programme fixe, les conférences ministérielles sur les questions de l'Union, de la réorganisation de l'Allemagne et de l'interim. Le cabinet prussien présentera ses propositions dès aujourd'hui, et se prononcera en faveur de la révision d'Erfurt et de la prompte fixation de la Constitution.

"Il paraît certain que l'organe central de l'Union sera nommé cette fois, quand ce ne devrait être que provisoirement. Les affaires intérieures seraient confiées à un ministre spécial de l'Union, celles de l'extérieur seront administrées par le ministre prussien des affaires étrangères.

"M. de Prokesch paraît très actif, bien que dans l'ombre."

On lit dans la *Gazette Constitutionnelle*:

"Il paraît que le gouvernement prussien se tient prêt à toutes les éventualités, même à celle d'une rupture avec l'étranger. Des dix-huit millions de thalers accordés, environ sept millions ont été negociés à 97 1/2, en un emprunt à 4 1/2 0/0 d'intérêt, chez les capitalistes de la Prusse.

"Immédiatement après la clôture du congrès des princes, un congrès de ministres se réunira à Gotha pour s'entendre sur l'exécution des mesures qu'auront adoptées leurs souverains. Au nombre des travaux de ce congrès on compte le nouveau message au parlement de l'union et la composition d'un ministère pour l'union."

"13 mai.

"Dans la conférence d'avant-hier, Bade et consorts (Lippe Schaumbourg) ont retiré leurs réserves. Par contre, la Hesse Electorale s'est reservé sa déclaration jusqu'après la constitution de l'autorité fédérale définitive.

"La Prusse a fait des communications relatives à l'organisation du collège des princes et du ministère de l'Union. Les membres présens ont pris les propositions *ad referendum*; elles sont discutées aujourd'hui.

"En ce qui concerne la révision de la Constitution fédérale, la Prusse propose de prendre part à un congrès, mais à la condition que l'Union tout entière protestera sur la base de la protestation prussienne du 3 mai, et avec cette réserve qu'aucune organisation définitive de la grande Confédération germanique ne sera admise qui ne renferme la reconnaissance de l'Union comme un de ses membres."

Autriche—*Vienne*, 10 mai:

On assure que le ministre des finances n'a pas intention d'accepter complètement toutes les propositions de la commission de la Banque. La Bourse a été lourde par suite de ce rapport et des nouvelles de la Bourse de Paris.

ESPAGNE.

Madrid, 7 mai.—On lit dans le *Clamor publico*:

"Le roi a l'intention, à ce qu'il paraît, de donner, le jour de la délivrance de la reine, un grand dîner à tous les pauvres de Madrid et des environs.

"Si ce projet, hautement philanthropique, se réalise dans les conditions annoncées, assurément il fera époque dans les annales des grandes fêtes, et surtout dans celle des repas monstres.

"Il paraît qu'au jour indiqué on placera sur la longue ligne que forment les promenades de la Fuente-Castellana, Recoletos, Prado et Delicias, une longue file de tables capable de recevoir de 12 à 13 mille individus, c'est-à-dire le nombre approximatif de pauvres qui se trouvent à Madrid et dans les environs."

(*Correspondance particulière.*)

"Il est arrivé à Madrid des lettres de Londres, d'où il résulte que les créanciers anglais, peu satisfaits de la manière dont le gouvernement espagnol entend régler la dette, pensent à lui envoyer une adresse pour protester contre le projet en discussion.

"M. Calvo Rosa, ancien ministre des finances, et bien connu pour son héroïsme à l'époque du siège de Saragosse, dont le général Palafox lui avait confié la défense, vient de mourir ici dans la situation la plus humble.

ITALIE.

Rome, 4 mai.—On écrit au *Messager de Modène*:

"Le général Baraguay-d'Hilliers a terminé sa mission; il partira de Rome le 30 mai, en même temps que le cardinal Dupont.

"Par ordre du gouvernement, on a enlevé de la porte extérieure de la chapelle anglaise, située via Cassia, les armes de la Grande-Bretagne et les mots *English chapel*, qui avaient été placés à l'époque de la République."

On lit dans le *Journal de Rome*:

"Par intermédiaire de S. Exc. le général Baraguay-d'Hilliers, le président de la République française a envoyé, en témoignage de sa haute estime, au cardinal Antonelli les insignes de la Légion d'Honneur."

DANEMARK.

Copenhague, 9 mai—On écrit à la *Réforme allemande*:

"Le 6 et le 7 ont eu lieu plusieurs conférences du ministère, auxquelles ont pris part le roi et le chambellan de Reedtz.

"Ces conférences avaient pour objet la paix avec l'Allemagne, et l'on assure que le gouvernement s'y est occupé de la conclusion du traité de paix avec le cabinet de Berlin.

"Le général prussien de Bulow est arrivé à Copenhague, aujourd'hui, avec son fils.

"La princesse Julienne, veuve du prince Guillaume de Hesse-Philipsthal, sœur de feu le roi de Danemark, Chrétien VIII, est morte à Copenhague dans la nuit du 7 au 8, à l'âge de soixante-trois ans."

PORTUGAL.

On lit dans le *Morning Herald*:

"Le paquebot de *Madrid* vient d'arriver à Southampton avec la malle de Portugal, et les nouvelles de Lisbonne jusqu'au 9 mai et d'Oporto jusqu'au 10.

"Parmi les passagers se trouvent le prince et la princesse de Joinville, leurs deux enfans, leur médecin et trois domestiques.

"Les journaux de Lisbonne, même les journaux libéraux, ont publié une lettre de don Miguel dans laquelle il remercie ses amis de ce qu'ils ont fait pour lui jusqu'à ce jour, et où il les engage à ne pas se compromettre pour lui recueillir des souscriptions.

"Un nouvel emprunt de 410 contos est en voie de négociation avec la Banque.

"Il existe des bruits de changement dans le gouvernement. On dit que M. Ferrari, le ministre de la guerre, qui a reçu sur les doigts de la part du comité de la guerre de la chambre des députés, pour avoir dépensé plus d'argent qu'il n'avait été autorisé à le faire, doit être renvoyé par le comte de Thomar et remplacé par le vicomte Campanhã. Il est également probable que le ministre actuel des finances doit céder sa place à M. Silva Cabral, frère du premier ministre. Ces bruits manquent confirmation.

"On craint beaucoup qu'une escadre américaine ne vienne bientôt à Lisbonne pour forcer l'arrangement définitif des réclamations faites depuis si longtemps par les Etats-Unis contre le Portugal."

MORT DE GAY-LUSSAC.

Les sciences ont fait le 9 mai une bien grande perte.

M. Gay-Lussac, une des plus grandes renommées scientifiques du dix-neuvième siècle, est mort dans son logement du Jardin-des-Plantes, où il s'était fait transporter du Limousin, il y a deux mois. Peu d'hommes ont eu une vie aussi utile et marquée par des travaux aussi nombreux. Il n'est pas de branches des sciences physiques et chimiques qui ne lui doive quelque découverte importante. Tantôt seul, tantôt collaborateur d'hommes éminens, et particulièrement de M. Thenard et de M. Alexandre de Humboldt, il a porté successivement partout son esprit investigateur. Elève de l'Ecole Polytechnique, il y fut distingué par les savans illustres qui y dirigeaient l'enseignement, notamment par Berthollet, et il ne tarda pas à y devenir lui-même professeur de chimie. Il faisait en même temps le cours de physique générale au Collège de France, et il occupait aussi la chaire de chimie au Jardin-des-Plantes, où il y a peu d'années il fut victime d'un accident en pleine leçon. C'était la seule chaire qu'il eut conservée; il s'était demis des deux autres il y a longtemps. Opérateur extrêmement habile et ingénieux, il avait fait une grande quantité d'analyses et d'expériences. Il était ainsi parvenu, seul ou avec des collaborateurs, à découvrir des lois générales dans la composition des corps, particulièrement dans le règne animal et le règne végétal. Il avait de même posé plusieurs des lois générales qui régissent les phénomènes de la physique. Les méthodes dont il a eu l'initiative et les appareils qui lui sont dus, et dont se servent les savans dans leurs recherches, les manufacturiers dans leurs labeurs, les agens du fisc quand ils ont à déterminer avec justesse des quantités de matière imposable, seraient bien longs à énumérer. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de son baromètre, de son alcoomètre, de sa méthode pour essayer les matières d'argent. Il avait été fort jeune élu membre de l'Académie des Sciences. Il était peu de sociétés savantes qui n'eussent tenu à honneur de l'inscrire parmi leurs associés.

Les obsèques de M. Gay-Lussac, ont eu lieu samedi 11 mai.

Une foule nombreuse s'y pressait, venue pour rendre les derniers devoirs au savant et à l'homme de bien, dont le nom et les travaux resteront dans la mémoire de l'humanité. Au milieu d'elle on remarquait les députations de l'Institut, de la Faculté des Sciences, qui l'a longtemps professeur aimé de la jeunesse des Ecoles, et de l'Ecole Polytechnique, où il reçut les élémens de la science, bien dont il rendit plus tard avec usure comme professeur; du Muséum d'histoire naturelle, dont il était un des administrateurs et professeurs. Un aide de camp et M. Mocquart étaient aussi présens au cortège, de la part du Président de la République.

Plusieurs membres de l'Académie des Sciences ont voulu rendre un dernier hommage à leur collègue, et chacun d'eux, en présentant une phase différente de la carrière de M. Gay-Lussac a pu le louer avec un égal bonheur. L'illustre défunt, en effet, a eu la gloire de créer et de découvrir dans la science, a ajouté, et non moins digne d'admiration, de la propager par la parole, et de la rendre utile, par les applications qu'il en a faites, à l'amélioration du sort de ses semblables. Il a su, de plus, se faire aimer, cette science, en la rendant facile par son enseignement, accessible par la simplicité et la modestie du professeur, en même temps qu'il la faisait honorer par la haute dignité de son caractère et le vertueux exemple de sa vie privée.

Décédée hier matin à huit heures, à l'âge de six ans et demi, EMMA, fille d'Amile Toranao et de Françoise Gardère. Les amis des deux familles sont invités, sans autre avis, à assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, à neuf heures. Le convoi funèbre partira de chez M. France Gardère, encoignure Esplanade et Grands Hommes.

☞ La vente par le shérif du fonds de la pharmacie située rue du Camp, No 70, sera continuée aujourd'hui, à dix heures A. M.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi soir, 6 juin 1850.

La demande de coton est meilleure aujourd'hui; environ 4,000 balles ont été faites aux anciens prix.

Les transactions de sucre et mélasse ont été peu animées. Les cours n'ont pas varié.

La farine est peu animée, mais les cours sont fermes. Quelques ventes de maïs ont eu lieu à 70 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié. Le mess porc vaut $11 et le prime, $9 75 @ 9 le baril. Le graisse a haussé: le prime se vend en barils 7 cts la liv. La demande de lard salé est animée et les cours sont fermes.

Le whiskey se vend 23 cts le gallon pour le rectifié.

Le change est le même.

Le fret n'a pas varié.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Palmetto, Smith, pr Galveston.
Steamship Globe, Boehner, pr Brazos.
Navire Liverpool, Raisbeck, pr Quebec.
Barque New York Packet, Farquharson, Liverpool.
Catherine, Watts, pr New-York.
Blake, Everhard, pr Apalachicola.
Brick Velocity, Darrell, pr Kingston.

—ARRIVÉS.—

Navire Florida, Pearson, de Liverpool.
Czar Peter, Graves, de Rio Janeiro.
Brick Lorch, Penny, de Chagres.
Goelette Matilda Jane, Wilson, de Tampa Bay.

—STEAMERS.—

A W Vanlear, Gretsinger, de St Martinville.
Banner of Attakapas, Muggah, St Martinville
E D White, Brady, de Atchafalaya.
Aberdeen, Choudis, de Canden.
Empire, Makin, de Louisville.
Gen Taylor, Powell, de Donaldsonville.
Mondiana, Laroe, de la Balize.
Uncle Sam, Van Dusen, de St Louis.
America, Johnson, de Clarksville.

—MEMORANDA.—

PHILADELPHIE, 29 mai—Expédié, brick Island. Horner, pour la Nlle-Orléans.
LEWES (Del), 27 mai—Arrivé, navire Shelb, de la Nlle-Orléans.
NORFOLK, 27 mai—Arrivée, barque Virginia, Boush, de la Nlle-Orléans.

PORTS ETRANGERS.

Par le steamer Asia.

Navires partis de la Nlle-Orléans—Arrivé le 2 mai, Tay, à Gibraltar; 4, Presto, à Gothembourg; 8, Carina, à Hambourg, 9, Augusta, à la hauteur de Dover; 11, Lord Sandon, à Liverpool; Clara Wheeler, do; Brandon, do; 12, Virginia, à Anvers; 13, Maria Joseph, do; 12, Arendal, à Copenhague; 14, Henriette, à Cuxhaven.—Partis, 10 mai, Comte de Flandre, de Portsmouth; 11, Maine, de Liverpool; 13, Pacific, de Pill; 17, Warbler, de Liverpool, tous pour la Nlle Orléans.

Attendus au Havre, de la N.-Orléans, navires Orlando, Brunswick et Magnolia, repartant pour ce port.

Chargeant à Bordeaux pour la Nlle-Orléans, navires Kadius, Ohio, J O Chaffee & Niko.—Partis le 12 pour la Nlle-Orléans, navire Winka.

A Liverpool pour la Nlle Orléans, navire Sidon, Spence, 20 mai; T B Wales, Crocker, 23; Otbacco, Brown, 26; Virginia, Thompson, 3 juin.

Chargeant à Londres pour la Nlle-Orléans, navire Arthur, Talbot.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]
America, pour New-York........ le 25 Mai
[D'AMERIQUE.]
America de New-York,........ le 19 Juin

☞ Le navire ELI WHITNEY, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue des Ursulines. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires.
G. M. LUCAS,
4juin—6 30, Bienville.

☞ Le navire français l'OSCAR, capitaine Laboury, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue du Quartier. Les consignataires des marchandises par ce navire sont priés de faire leur entrée à la douane dans les cinq jours à partir de cet avis, autrement leurs marchandises seront envoyées à leurs frais dans les magasins publics.
V. & E. MAIGNAN,
5 juin 85 et 87, St-Louis.

$25 de Récompense.

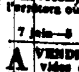

PARTIE marronne de chez le soussigné, vers le 1er mai dernier, la négresse créole ELISABETH, parlant le français et un peu l'espagnol, âgée d'environ 25 à 30 ans, et ayant appartenu à Jean Baptiste Aubert, taille 5 pieds 4 ou 5 pouces, avec un mauvais regard et n'est nullement constituée.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque l'arrêtera ou indiquera le lieu de sa retraite.
JOSEPH LANATA,
7 juin—3 rue Jefferson, No 11

A VENDRE—3,000 bouteilles et demi-bouteilles vides de différentes formes, s'adresser No 48, rue Bienville. 7 mai

NOUS soussignés, mus par un sentiment de reconnaissance et d'humanité, recommandons au public le remède cathartique et le Liniment du Doct. John Hill pour les affections goutteuses et rhumatismales, qui ces spécifiques combattent et guérissent avec une promptitude réellement étonnante. Les cas les plus chroniques ont cédé à ce remède en peu de temps. Nous engageons les personnes qui souffrent de ces maladies à recourir aux remèdes ci-dessus dont nous pouvons constater l'efficacité. Son adresse, rue Poydras, No 129.

Nlle-Orléans, 4 juin 1850.

JULES DAUNOY,	J. BAUDUC,
P. J. BAUDUC,	MARTIN PREERES,
P. H. DAUNOY,	JAMES PUECH.

7 juin—30f

EN débarquement du navire Ely Whitney, de Bordeaux:
25 quarts de pipes eau de vie et 10 barils de Pinet, Castillon & Co.
15 demi pipes eau de vie, Washington Morton, de Bordeaux.
150 barriques vin rouge.
40 do do blanc Haut Sauterne.
163 demi do do do
400 caisses vin rouge.
4 balles bouchons.
3 caisses cire rouge, jaune, et verte.
1 caisse étiquettes.
THOMAS PINET & Co,
7 juin 123 rue Royale

NAVIRE Oscar, de Bordeaux—10 demi pipes cognac Mre Castillon 1825, à vendre par bouchons, &c. THOMAS PINET & Co,
7 juin 123, rue Royale

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
60 barriques vin rouge;
12 barriques vin rouge Queries 1846;
8 demi do vin blanc Poudensac 1846;
48 barriques vin rouge Listrac No 2.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
7jn 17 et 19, St-Louis

EN débarquement du navire Ely Whitney, de Bordeaux:
54 barriques vin rouge,
40 do do St-Julien;
422 caisses do do
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
7jn 17 et 19, St-Louis

P. & E. REILLY & Co.,
Encoignure Royale et Canal.

ONT l'honneur de prévenir les dames qu'ils viennent de recevoir par le navire Devonshire, *un assortiment magnifique de marchandises d'été*, savoir:

Nançou, percales, coton, batiste et jaconats blancs, jaconats blancs à raies et carreaux.
Percales frappées et mille raies pour volantes.
Mousselines suisses blanches depuis 20 c. jusqu'à $1 50; toiles de l'Inde pour robes de voyage.
Mérinos pour amazones et robes de bain.
Bareges unis, couleurs pêche et saumon.
Bas et fil d'Ecosse français et anglais.
Ombrelles moirées, gros bleu, vert, gris et noir.
Mantelets et dentelle nouveau patron.
Pélerines do très riches.
Bareges de tous les genres nouveaux, depuis 25 &c. &c.
Dès rant clore ce qui reste, ils ont réduit
Leur batiste fil imprimées, à 50 c.
do toiles do do 37 1/2 c.
do jaconats et organdis nouveaux, 25 c.
do ginghams français, 15 c.
Et généralement toutes leurs marchandises de saison qui seront vendues aux plus bas prix de la place. 6juin

MAISON-ROUGE ENTRE LES DEUX MARCHES

MARCHANDISES SECHES.

Jos. N. ROBERT & CO.

LES soussignés favorisés des encouragements continuels qu'ils reçoivent de leurs amis et du public, se trouvent dans la possibilité de pouvoir disposer de leurs marchandises à des prix rivaux avec les meilleures maisons des grandes villes du Nord, aussi en reconnaissance ils s'efforcent de maintenir cette confiance en suivant toujours le même système de vendre à très bon marché.

Ils offrent maintenant en vente des indiennes à 6 1/4 cent la yard, jaconats à 10 cents, bareges à 25 cents, mousselines blanches, brochées et à carreaux, coutil, toile du Nord et cotonade à pantalons, mérinos, alpaca, alepines, bombazines, listados, bretagnes, toile d'Irlande, fil d'épreuve, brin blanc et écru, et une grande variété d'autres articles.

Les personnes qui n'ont pas encore visité le MAGASIN ROUGE sont instamment invitées de venir examiner ce stock de marchandises sèches, en s'informant du prix elles se convaincront qu'il sera de leurs intérêts de nous accorder la préférence.
5 juin JOS. N. ROBERT & CO.

A. BLACHE,
ENCANTEUR,
No 29, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes:

Eau-de-vie marque du		Steamboat
Genièvre	do	Steamboat,
Rhum	do	de Barataria,
Rhum	do	de la Louisiane,

Savon de P. K. Barbes & Co, No 1 et 2.
4 juin—1 an

Magasin de chaudronnerie.

J. B. DUCRET
rue St Louis, No 14, entre Chartres et Levée,

INFORME MM. les confiseurs, restaurateurs et les personnes qui tiennent hôtel, qu'ils trouveront constamment chez lui tous les articles nécessaires à leurs professions, tels que bassines, casseroles, moules, &c. On trouvera également baignoires en vie et appareils pour chauffer l'eau dans l'espace de 15 à 20 minutes. Ces appareils prennent peu de place et contiennent économiques pour le combustible.—Tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai. 6juin—2m

A LOUER—Un magasin à 2 étages, situé encoignure St-Ferdinand et Levée, 3me Municipalité. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à J. B. Ducret, rue St Louis, ou à M. Voisin, rue Ste Anne, encoignure Dauphine. 6juin—2m

ON demande dans un pensionnat de Demoiselles, une dame ou demoiselle française capable d'enseigner sa langue et les élements d'arithmétique.

S'adresser à Mme Monrose, rue Dauphine, No 77, entre Bienville et Conti. 6 juin

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

UNE PHARMACIE bien achalandée, située encoignure Ste-Claude et Bayou. S'adresser sur les Lieux. 15mai—1m

Marchandises pour le marché Mexicain.

150 balles Santa Lawrance.
90 do Neison.
150 Bayetas et flanelles imprimées, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
5juin 12, rue Conti

FRUITS A L'EAU DE VIE—Venant d'arriver
413 caisses cerises à l'eau de vie,
100 do fruits à l'eau de vie assortis, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5juin 22, Vieille Levée

SARDINES—100 demi caisses Sardines de Nantes, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5juin 22, Vieille Levée.

MADERE venant d'arriver—deux quarts pipe de Madere, Jers qualité, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5juin 22 Vieille Levée

ABSINTHE—20 caisses absynthe qualité supérieure, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5 juin 22, Vieille Levée

CAFE DE LA HAVANE.—50 sacs à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5juin 22, Vieille Levée.

TABAC DE LA HAVANE—40 balles en feuilles, de la Havane, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5 juin 22, Vieille Levée

CIGARRES DE LA HAVANE—Toujours en main un grand assortiment des meilleures marques et qualités, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5 juin 22, Vieille Levée

M. ALEXANDRE FOURNIER, de l'Alabama, vient d'être associé à la maison de commerce VALETON & CO. La raison sociale reste la même que par le passé.
O. VALETON & CO,
4jn 25, Thourituolas

TAMARINS FRAIS—100 barils, en déchargement du brick Fernand et à vendre à bas prix par O. VALETON & CO,
4jn 25, Tchoupitoulas

ON a besoin de louer ou acheter un negre de 20 à 25 ans pour le service d'un magasin; il faut qu'il parle français, qu'il connaisse la ville et qu'il offre de bonnes recommandations. S'adresser chez LOREILHE & CO.,
4 juin Enc. Royale et Douane.

VINS ET EAU DE VIE—
250 barriques vin rouge bonne qualité, diverses marques, 80 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, 5 demi et 16 quarts pipes Cognac A. Maurell, 100 caisses vin rouge, en débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
4 juin—6 90, rue St Louis.

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Lebory, de Bordeaux—
16 barriques vin rouge de Juyac 1846.
48 do do do Quinsac 1848.
52 barils vin blanc,
30 c. vins Lamoire Margaux 1841, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
4 juin 27, rue St. Louis

A VENDRE en débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux—
411 1/2 pipes eau de vie de Bordeaux.
N. DUDOUYT,
4juin 13 Toulouse

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Eli Whitney et Oscar, venant de Bordeaux—
460 barriques vin rouge.
60 barriques vin blanc.
40 demi barriques vin blanc,
330 barils vin do
900 caisses vin rouge.
G. M. LUCAS,
4 juin—4 30, Bienville.

EN débarquement de l'Oscar, venant de Bordeaux,
104 caisses vin blanc Sauterne,
16 barriques vin rouge St-Emilion,
80 demi-barriques vin blanc Sauterne,
400 caisses vin rouge St. Julien,
173 caisses do St. Estèphe,
70 caisses divers vins "Ryquem," bouchés à l'émeri.
9 demi-barriques vin rouge St. Estèphe,
8 barriques vin rouge "Cos Labory,"
160 barriques vin rouge Bassens,
20 quarts de pipes eau de vie cognac de preuve.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
4 juin 85 et 87 St-Louis.

EN débarquement des navires Oscar et Eli Whitney, de Bordeaux:
60 barriques vins fins pour familles;
100 do do Queyries,
100 do do Montferrand;
124 demi do do blanc Haut Sauterne;
75 caisses vin vieux Chateau Margaux;
50 do do Léoville;
250 do do St-Estèphe Médoc;
500 do do St-Julien do;
12 paniers bouteilles vides;
2000 1/2 boites sardines à l'huile;
2000 1/2 et 600 1/4 do do;
20,000 capsules d'étain; 5,000 étiquettes.
A vendre par FERBOS FRERES,
4m—15f enc. Royale et Douaine

REÇU par le navire Emma Watts, de Bordeaux,
25 barriques vin St. Julien et St. Estèphe;
27 barils vin blanc de Sauterne;
150 caisses vin rouge St. Julien;
25 do fruits à l'eau de vie;
25 do cerises à do
25 do abricots à do
5 quarts de pipes cognac J. Pinet,
A vendre en débarquement par LOREILHE & CO,
3jn enc. Royale et Douane

CAFE DE LA HAVANE—En magasin et à vendre par J. H. BREUIL & CO,
31 mai 31, rue de la Commune

VIN ROUGE ET BLANC—24 barriques vin rouge St-Seurin Médoc et 25 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement des navires Eli Whitney et Emma Watts, à vendre par X. LAMBERT,
5 juin 64, rue des Magasins.

SUCRE de la Havane, blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par TROISGROS & Co,
5 juin 26, Vieille Levée

MIEL—Blanc de la Havane, en magasin et à vendre par TROISGROS & Co,
5 juin 26 Vieille Levée

EAU DE VIE—60 demi, quarts et huitièmes de pipes vieux Cognac, de J J Mercier, dans les magasins de la Douane et à vendre par TROISGROS & Co,
5 juin 26 Vieille Levée

AMIDON DE LA HAVANE—En magasin et à vendre par TROISGROS & Co,
5 juin 26 Vieille Levée

TABAC DE CUBA—En magasin et à vendre par TROISGROS & Co,
5 juin 26 Vieille Levée

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, fraiches et douces, à vendre par TROISGROS & CO,
5 juin 26, rue de la Vieille-Levée

EN débarquement du navire Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 20 barriques vin Montferrand,
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
5 juin 35, Natchez

WHISKEY D'ECOSSE—8 poinçons whiskey de Campbelton, sous les clés de la douane, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
5 juin 35, rue Natchez.

EN déchargement du navire l'Oscar, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
100 boites petits pois, marque Dufès & Co,
150 do cèpes à l'huile, do,
700 demi boites idem au naturel, do,
2 caisses pâtes truffes, en demi et quarts boites
1150 boites sardines à l'huile do
450 3/4 do do do do
2500 1/2 do do do do
300 1/4 do do do do
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
5 juin 35 rue Natchez

CHAMPAGNE—400 paniers vin de Champagne de diverses marques, en magasin et sous les clés de la Douane, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
5 juin 35 Natchez

Marchandises sèches—Marchandises sèches.

THOMAS BRADY, 23, Chartres.

A dater du 3 juin, cette maison offre à vendre tout le stock de marchandises sèches et fantaisie maintenant en magasin, à un prix tellement réduit que l'écoulement ne peut tarder à s'opérer. Cette mesure a été adoptée afin de disposer le magasin à recevoir les commandes considérables de marchandises d'automne qui viennent d'être faites au Nord.

MOUSSELINES, BARÈGES ET TISSUS, CHALES, ECHARPES ET MANTILLES, GANTS, BAS ET RUBANS.

DENTELLES TOILES &c, ainsi qu'un grand nombre d'articles divers qui sont offerts à 25 POUR CENT AU-DESSOUS DES PRIX HABITUELS.
THOMAS BRADY,
3 juin—30f 23, rue Chartres

D. H. HOLMES,
114, rue Canal,

APPELLE l'attention des acheteurs sur son magnifique assortiment de marchandises:
Balzorines et organdis imprimés,
Jaconats et batistes en couleurs,
Mousselines suisses brodés et unies,
Jaconats et batiste blanche,
Toile du Nord et toile de soie,
Coutil blanc et couleur.

AUSSI—Toile d'Irlande, toile à draps, toile de Paris, britannias, plattile, brin à moustiquaire, bobinet 12/4, rideaux, mousseline, courtepointes.

Le tout à vendre à des prix réduits.
D. H. HOLMES, rue Canal,
3 juin—1f entre Bourbon et Dauphine

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 110, et celles de M. Lender, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 180, rue de Chartres.

Avis aux Propriétaires de Manufactures.

[illegible]

AVIS OFFICIEL.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1, Nlle-Orléans, 6 juin 1850.

CONFORMEMENT à la section 6 d'un acte intitulé "Acte relatif à la ville de la Nlle-Orléans," approuvé le 15 mars 1850, ordonnant la publication d'un budget des différentes dépenses que doit encourir cette municipalité avant que le montant des taxes nécessaires pour parfaire le déficit soit assesé:—Avis est par les présentes donné aux habitans de la Municipalité No 1 (il continuera à l'être pendant trente jours de suite) que le Conseil se propose de prélever une taxe spéciale pour parfaire le déficit qui se déclarera dans les dépenses courantes de la Municipalité, du 1er mai au 31 décembre 1850.

Conformément aux dispositions de la loi, le tableau suivant des dépenses et recettes est soumis au public.

TABLEAU ESTIMATIF DES RECETTES ET DEPENSES DU 1ER MAI AU 31 DECEMBRE 1850.

Recettes.	
Droits de levée sur navires	$26,740
" " bateaux à vapeur	39,850
Droits sur cabarets	25,000
" marchands et drays	10,850
Taxes sur le capital pour les années 1848 et 1849	18,000
Taxes sur les propriétés foncières et les esclaves	60,000
Remboursement du pavage	10,000
Rente foncière	5,977
Loyer de la geôle de paroisse	3500
Intérêt sur les bons de la Municipalité No 3 (dans le cas de paiement)	2,779
Quotités de la taxe des drays à payer par les Municipalités No 2 et No 3	7,500
Montant à toucher de l'Etat pour le compte des écoles publiques	10,000
Montant à recevoir pour la vente de propriétés faite au mois de décembre dernier	26,100
Excédant des dépenses sur les recettes	89,407 28
	$330,953 28

Dépenses.	
Salaires de la garde de ville	$64,815 64
Nettoyage des rues	19,866 64
Réparation de pavage	6,666 64
Eclairage au gaz	14,000 —
" à l'huile	4,152 40
Salaire de M. Communy	3,800 —
Jury de police	8,000 —
Nègres de chaîne	3,333 28
Ecoles publiques	3,333 28
Geole de police et Maison de Travail	4,400 —
Charités	3,066 64
Compagnies de pompiers	4 000 —
Bureau de Santé	466 64
Commission des collecteurs	5,819 44
Charpentiers, charretiers et travailleurs	20,000 —
Dépenses de bureaux	2,333 28
Dépenses du port de la levée et autres	50,000 —
Dépenses de la police	1,800 —
Mandats à vue (Cash warrants)	66,000 —
Pavage en blocs de granit carrés vis-à-vis de la Place d'Armes	10,000 —
	$330,953 28

Nlle-Orléans, 30 mai 1850.
(Signé) O. DE BUYS,
6 juin—30f *Député Contrôleur.*

Bureau du Trésorier de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a vingt-cinq mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'acte de la législature approuvé le 4 mai 1847, intitulé "Acte pour pourvoir au paiement des dettes des Municipalités de la Nouvelle-Orléans." Que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 29 juin 1850, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant des dits bons; et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en suscription "Proposition pour la vente des bons de la première municipalité."

Nlle-Orléans, 1er mai 1850.
J. A. DUREL,
5juin—au 29 Trésorier

C. GODIN,
Libraire, Relieur et Papetier,
133, RUE DE CHARTRES, 133,

Vient de recevoir un bel assortiment de boites de Bureaux.

Atelier de reliures en tout genre.

J'AI l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour, le café des Réfugiés du PETIT-GOAVE, existant depuis l'an 1809, est en vente pour cause de cessation de commerce.

Nlle-Orléans, 4 juin 1850.
L. S. PROUX,
rue Vieille-Levée, 137, entre l'Ursuline et St-Philippe 5mai—3f

ABSINTHE GRANDE.—Graine de coriandre.
Graines d'anis vert, Anis etoilé.
Ecorce d'orange.—En magasin et à vendre chez M. BONNABEL,
5juin 37, Tchoupitoulas.

VINS en caisses — 1174 caisses vin Margaux ayant droit au drawback, en déchargement du navire Oscar, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
5juin No 31 Vieille Levée

COGNAC—Venant d'arriver.
40 quarts pipes cognac de premier J & J Proust, La Rochelle.
40 do do do do marque Washington
24 1/2 do do do do de Saint Crq.
40 1/2 vieux 1re preuve.
40 1/2 " 4e " La Rochelle.
40 1/4 " 4e " F F & C.
20 1/4 " 4e " G. Dempton & Co.
10 1/4 " 4e " J J Rousse
A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5juin 22, Vieille Levée.

VIN EN BARRIQUES ET EN CAISSES—
10 barriques vin rouge Cantenac Médoc.
6 1/2 do do do
20 do do do Palue St Loubes.
50 do do do Montferrand
2000 caisses St-Julien, St-Estèphe, Margaux.
20 do vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5juin 24, Vieille Levée.

AUX DISTILLATEURS—100 caisses de 12 cruchons litres pour Curaçao;
30 caisses 12 do 3/4 do do do.
En débarquement du navire Eli Whitney de Bordeaux. En magasin, 35 paniers de 100 bouteilles blanches pour liqueurs;—300 caisses de 12 do do do do—16 do de 25 paniers et pompenelles pour anisette,—200 do de 12 bouteilles litres pour absinthe; 50 do de 12 paubans pour marasquin.
A vendre par NUMA LACOSTE,
5juin 147, rue Royale.

EN débarquement des navires Oscar et Emma Watts, de Bordeaux:
4 barriques vin blanc Haut-Sauterne;
10 barils de 30 gallons cognac A. Joudrou;
10 caisses fruits assortis au jus de Teyssonneau jne;
5 do fraises,
100 demi-boites truffes de Teyssonneau jne;
12 boites do do do
6 carafes do do do
A vendre par NUMA LACOSTE,
6 juin 147, rue Royale.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif JUNO CORDIAL DU DR. LARZETTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles, et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques et d'un gout agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New York, (seul agent américain) est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdé. 13 mars—6m v et c

Avis au public.

LE comité des finances du Conseil de la municipalité No 2, informe le public que d'après une résolution de ce Conseil il a reçu des pouvoirs de conférer avec les représentants légaux des parties intéressées dans le compromis original relatif à la bature de 1830, et sont par conséquent prêts à faire droit à toutes personnes ayant des réclamations dans cette affaire, suivant un acte de la Législature de l'Etat, passé en mars 1850, et ordonnant un arrangement à l'amiable.

GEO. C. LAWRASON,
HENRY RENSHAW, Comité des Finances.
C. D. YANCEY.
28 mai—1m

Theodore Dauflous,
Rue Royale, 149.

A L'HONNEUR d'annoncer aux amateurs de la sellerie fine, qu'il a en magasin un joli assortiment de selles françaises et anglaises, pour homme ainsi que pour femmes, avec nouveau modèle, plus, pour enfants de tout âge, avec tous les articles concernant la partie; il a également des harnais français supérieurs, très assortis; en outre il se charge toujours d'établir tout genre de sellerie à ordre.—Le tout à des prix modérés. 22mai—1m

Agence de la Compagnie générale d'Assurance Mutuelle.

—DIVIDENDE.—

LES certificats de Scrips pour un dividende de 16 pour cent déclaré par cette compagnie sur les primes de l'année dernière sont maintenant prêts à être délivrés au bureau, 45, rue du Camp, on paiera également au même endroit 6 pour 0/0 d'intérêts dus sur les certificats émis par la compagnie en 1848 et 1849.

CH. BRIGGS & EDW. OGDEN, agents.
17mai—12fet6s3ps

Aux Habitans et Marchands de la Campagne.

ON trouvera constamment à la pharmacie du soussigné, à acheter à des prix très modérés, un assortiment complet de drogues, médicamens, produits chimiques, instrumens de chirurgie, etc etc, parmi lesquels se trouvent, les plantes, racines, fleurs et semences les plus rares; les huiles essentielles fines; les clysopompes les plus variés et nouveaux, instrumens de dentiste, idem pour poser les ventouses, et idem en gomme élastique bien assortis.

Tout le ci-dessus etc. garanti de première qualité et toujours frais, son stock étant continuellement renouvelé.

A. A. PEYCHAUD.
28 mai 108, Rue Royale

A PARTIR du 1er juin 1850, la maison de commerce P. J. PAVY & Co changera son nom commercial en celui de P. J. PAVY, LOBIT & CO. Les associés seront

P. J. PAVY,
P. LOBIT,
A. B. CHARPENTIER
1erjn—1m

AVIS.

MON frère Z. CAVELIER étant décédé, la société de commerce connue sous la raison de A. & Z. CAVELIER, continuera et sera gérée par moi, pour sa liquidation seulement, pendant un an à dater du 22 courant, en vertu d'une stipulation expresse à cet égard.

Nouvelle-Orléans, le 25 mai 1850.
27mai—1 A. CAVELIER

Hotel Français et Espagnol,
37, BROADWAY—NEW-YORK, 37.

MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 57, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37, Broadway, à quelques portes plus bas, qu'elle trouve considérablement aggrandi par la bâtisse qui est vaste et commode et où elle peut offrir de jolis appartements pour les familles.

Madame Mondon, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 16 avril—3m

Avis aux propriétaires, aux personnes s'absentant de la ville ou résidant hors de l'Etat.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ce jour ouvert un bureau de courtage pour la location des maisons, la collecte des loyers, le renouvellement des assurances, le règlement des taxes, &c. &c.

En un mot, il se met au lieu et place des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il se charge aussi de la vente et de l'achat des propriétés.

Nouvelle Orléans, 14 mai 1850.
PENRY BEZOU,
14mai—1m No 69, rue Royale au 1er

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI.
TENU PAR Mme PRADAT.

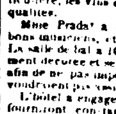

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires n'ont rien épargné pour l'améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élegamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les personnes qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pecheurs qui fourniront continuellement la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que poissons rouges, truites, grondards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ci-dessus égal si non supérieur aux plus beaux établissemens de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 18 mai—4m

A LA GARÇONNIÈRE,
A MANDEVILLE,
(FACE AU GRAND WARF).

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le besoin s'était jusqu'ici fait sentir impérieusement et ou la *Fashion* trouvera, au confort d'un Restaurant tenu dans le meilleur genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table d'hôte ou à la carte, et les prix seront moderes.

Au Restaurant est annexé une Barre ou l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement ou les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le comfortable qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un splendide *Lunch*.
16mai—3m BERTRAND COMBE & Co.

A. LANUSSE & Co.
MARCHANDS DE CHARBONS.

ONT constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Canel, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau du passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon seront promptement remplis. 4 mai—1an

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville, et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boites.

Bonne qualité à $1 50 le gallon;
Surfine qualité à $2 50 le gallon;

Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fév

Chapeaux de Paille d'Italie de toute sorte.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir par le navire Buena Vista, venant du Havre, et offre à vendre au plus plus bas prix de la place, un très grand et très joli assortiment de chapeaux de paille d'Italie pour hommes et pour enfants de tout âge, ainsi que casquettes en paille et en velour soie pour enfants; il offre également à très bas prix une balance de chapeaux de soie pour hommes et cadets qui conviennent parfaitement à Messieurs les marchands de la campagne. 4 fév

Ecriture et Tenue de Livres.
20 RUE CHARTRES.

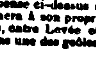

Classes à l'Académie d'Ecriture de Dolbear, de 9 1/2 à 11 heures du matin et de 4 à 6 heures du soir. Les classes à son domicile, encoignure Magazine et Race, de 7 à 9 heures du matin. Quel que leçons suffisent pour donner une belle écriture.
25 fév RUFUS DOLBEAR.

Dix piastres de récompense.

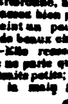

PARTIE marronne de chez le soussigné, dans la nuit de samedi à dimanche 2 juin 1850, la négresse SOPHIE, parlant français et anglais, âgée d'environs 23 à 24 ans, signes particuliers, une ou deux dents de moins à la mâchoire supérieure, ayant un ongle de moins à un des doigts de la main droite.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la ramènera à son propriétaire Gavino Ledda, rue St-James, entre Levée et Tchoupitoulas, ou la fera loger dans une des geôles de la ville.
3 juin—5 GAVINO LEDDA.

$200 de Récompense.

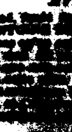

PARTIE marronne de chez le soussigné, hier, 4me heures de l'après-midi, AIMEE, quarteronne, âgée de 34 ans, de petite taille, assez bien prise; elle est très blanche, le teint un peu jaune, les yeux gris, de bonnes dents, de beaux cheveux blonds, les paupières bleuâtres—Elle ressemble beaucoup à une allemande—Elle ne parle que le français—Sa figure est ronde et ses traits pleins; étant enceinte, elle a un développement de la main gauche très pâle par paleur.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque l'arrêtera ou indiquera sa retraite.
EVARISTE BLANC.

AVIS.

[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

DERNIÈRE SEMAINE DES SOIRÉES MAGIQUES DE M. MACALLISTER.

Prix d'entrée—Parquet, Loges, Galeries, $1, Amphithéatre et parterre, 50 cents. Troisièmes 25 cents.

AVIS—Le public est prié d'observer que pour retenir des loges, il n'est pas nécessaire de prendre la loge entière.

BENEFICE DE Mme MACALLISTER.

VENDREDI SOIR, 7 JUIN 1850.

Ce soir sera représentée pour la dernière fois l'expérience philosophique

LE REPOS AERIEN DE MADAME McCALLISTER.

L'Horloge Cabalistique, La Cloche du Diable, Cordre Fort de la Californie, Le Portefeuille, Le Parapluie Assiégé, et Chapeau del Tutrabuelo, &c.

Les portes seront ouvertes à sept heures et demie. On commencera à huit heures.

Variétés de Placide.

BENEFICE DE M. J. CALDER,

TRÉSORIER DU THEATRE.

☞ Les anciens amis de M. Calder et un comité de citoyens qui ont pour lui une profonde estime, ayant obtenu l'assentiment de M. Placide, se sont entendus pour lui offrir un bénéfice; ils invitent en conséquence le public à assister à la représentation qui aura lieu

VENDREDI SOIR, 7 JUIN.

Elle sera composée de la pièce burlesque *SEEING HOLLAND,*

Suivie de la première représentation en cette ville de la pièce intitulée

AN UNPROTECTED FEMALE.

Avec un grand ballet de la Bayadère.

THÉATRE D'ORLEANS.

Mardi prochain, 11 juin.

La seconde représentation de

FRANCE ET ESPAGNE,

OU LA LOUISIANE EN 1768 et 69,

Drame en 4 actes, de L. P. CANONGE.

VALSE DE TIVOLI,
PAR H. ROLLING.

LE succès que vient d'obtenir cette valse au jardin de Tivoli, a engagé le compositeur à la publier.

La Valse de Tivoli est en vente chez les principaux marchands de musique. 4 juin—6f

LE DOCTEUR EDOUARD MARTIN,

PREVIENT ses clients qu'il donnera ses consultations de huit à neuf heures A. M. et de une à trois heures P. M., à son cabinet, rue des Remparts, 2 8 16av—2m

BUREAU DU Dr. J. U. LANDREAUX.
Passage de la Bourse, No 18,
Entre St Louis et Conti.
☞ Consultations de midi à 3 heures. 22mai—m

P. CHARLES CUVELLIER.
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale*

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,
Sous l'hotel St Charles, près la rue Commune

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juin—1a le Bureau de la Poste

D. BORNIO Jr.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane,
6 avril Rue Gravier, No 34.

V. TARDÉ, COURTIER.
VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
Et PRETS D'ARGENT.
185, rue Conti, entre Bourgogne et Rempart.
12mars—1erjuil

PAR acte passé devant M. Dreyfous, notaire public en cette ville, M. CHARLES DANNAPLES est chargé de ma procuration pendant mon absence.
Nlle-Orléans 3 juin 1850.
J. N. CUKIEN
5jn— rue Domaine, No 32

Mme. MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elles tiennent de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 18oct

CONSERVES ALIMENTAIRES de St Louis—Les soussignés dépositaires des conserves de MM. Lengler & Co, de St-Louis, préviennent MM les épiciers, marchands et agents, qu'ils ont maintenant en magasin un assortiment complet de soupes, légumes, volailles, &c., qu'ils offrent à vendre au prix de la manufacture A. COUTIN & RANSON,
25 mai—1m 13, Bienville

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDI ET JACONATS FRANÇAIS.

M. R. HAGGERTY & Bro.
No. 50, rue du Canal

SOLLICITENT respectueusement l'attention de dames à la très grande réduction des prix, au les marchandises suivantes:

Organdis et balzorines imprimés, riches, réduit de 50 à 30 cents.

Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents.

Nous offrons également les marchandises ci-après, qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits

BAS DE COTON ANGLAIS.

500 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.

500 douzaines chaussettes anglaises, pour hommes et garçons;

Toile à chemises, d'Irlande, toile à traversins, toile à draps 6/4, 8/4, 10/4 et 12/4. Plats lies, Bretagne Creas, Morlaix, Toile de Paris, Faulasses, Diaper, toile à table, serviettes, linges de table, rideaux en mousseline et dentelles, brin à moustiquaire, bobinet 10/4, mousseline brochée et unie.

Le plus vaste assortiment de Baréges, Tissus, Grenadines, Albarines et autres articles pour habillements de dames, le tout des meilleurs goûts et ce qu'il y a de mieux assorti en ville. 11av

LIQUIDATION

LA société existant sous la raison de commerce TIBLIER frères, devant être dissoute à la fin d'août prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, qu'à partir de ce jour ils vendront leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous du prix courant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises très convenables pour la saison, Chousiées et importées par un de nos associés qui vient d'arriver de France. Les dames sont instamment priées de venir les visiter convaincues qu'elles y trouveront leur avantage.

TIBLIER FRERES,
Encoignure Dumaine et Conde et encoignure Camp et Julie.

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

M. C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé, desirant se retirer totalement des affaires offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la même réduction que celle désignée ci dessus.
Nouvelle-Orléans, le 3 mai 1850
7 mai—4m

Marchandises sèches.

C. M. SIMPSON vient de recevoir et offre en vente à son magasin, No 50, rue Canal, un grand et bel assortiment de marchandises sèches et fantaisie de la dernière mode, ainsi qu'à l'usage des plantations.

ROBES—Alberines nouveau genre, très riches.
Barèges dessins de Paris do.
Grenadines nouveau genre.
Un grand lot de baréges à bon marché.
Organdis français, mousselines, jaconats.
Batiste, linons et un grand lot de mousseline à bas prix, de l'océan.
Parapluies français et ombrelles.

TOILES—Toile d'Irlande, des premières manufactures, et garantie fil. Linons et batiste.
Une grande variété mouchoirs batiste.
Toile à draps, un grand assortiment de marchandises de fonds; le tout à vendre à bas prix pour du comptant.
20 mai—

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales.
JAMES FLINT,
15nov 55, rue Commune

60 BALLES impériales, comprenant 60,000 yards:
90 balles platilles;
20 do toile de Russie;
4 do lasting;
500 pièces indienne bleue;
500 do do noire,
300 do do fantaisie, grande largeur;
17 caisses fil Rall, 6 balles latteons;
8 do mouchoirs, 100 balles menthe;
8 do large velours; 8 caisses silesia;
Bas en soie patentées, canelle de Ceylan et plusieurs autres articles; le tout sujet au drawback.
R. D. BLOSSMAN,
9av 12, rue Conti

EN débarquement du navire Eli Withey, venant de Bordeaux, le soussigné offre à vendre,
72 barriques vin rouge,
90 1/2 de blanc.
50 1/2 de vin blanc, à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
4 juin 9 et 10, rue Jefferson

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—

MOSELLE	5	caisses vin	Winnengen 1846,
do	5	do do	Breunberg,
do	5	do do	Scafberg,
HOCK	5	do do	Erback 1846,
do	5	do do	Charlackberg 1842,
do	5	do do	Marcobrum 1834,
do	5	do do	Johannesberg do,
do	5	do do	Sparkling Moselle 1834
do		Sparkling	Ehrnbrecht, à vendre par

A. DELAMARE,
25déc 96, rue St Louis

Californie—Californie.

LES soussignés ayant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités telles que poutres, planches larges et étroites; bois de plancher embouveté et autres, préviennent les personnes qui expédient pour la Californie, qu'ils sont prêts à recevoir des ordres et à les remplir avec promptitude et à des prix avantageux.

DE POUILLY & GAGNET,
Vieux Bassin ou au Bayou St-Jean.

[illegible]